

Bordereau attestant l'exactitude des informations - AVIGNON - 8401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 04/12/2024 - 21006 - 2021 B 02512 - 904 238 979 - 2KLP NOTAIRES

## Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>Capital souscrit non appelé</b>					
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	407 000		407 000	407 000
	<b>Immobilisations corporelles</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations, agencements	53 872	10 774	43 098	48 485
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et d'informatique	26 003	12 929	13 074	15 990
	Mobilier de bureau	53 671	13 192	40 478	39 966
Immobilisations corporelles en cours					
<b>Immobilisations financières</b>	9 600		9 600	9 600	
	<b>TOTAL (I)</b>	<b>550 146</b>	<b>36 896</b>	<b>513 250</b>	<b>521 041</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>Stocks-et-en-cours</b>				
	<b>Acomptes versés sur commandes</b>				300
	<b>Créances</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	21 585		21 585	12 177
	Créances notaires	2 379		2 379	3 605
	Autres créances	21 557		21 557	5 972
	<b>Capital souscrit appelé, non versé</b>				
	<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
	<b>Disponibilités</b>				
	Etablissements autorisés	3 713 152		3 713 152	4 793 759
A déduire : fonds détenus	(3 124 733)		(3 124 733)	(4 062 741)	
Autres diponibilités	50 238		50 238	43 271	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	<b>Charges constatées d'avance</b>	5 487		5 487	651
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>689 665</b>		<b>689 665</b>	<b>796 994</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Ecarts de conversion actif (IV)				
<b>TOTAL ACTIF (I + II + III + IV)</b>		<b>1 239 811</b>	<b>36 896</b>	<b>1 202 915</b>	<b>1 318 034</b>

## Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	3 000	3 000
	Primes liées au capital		
	Ecart de réévaluation		
	<b>Réserves</b>		
	Réserves statutaires ou contractuelles	300	
	Autres réserves		
	Report à nouveau		
	<b>Résultat de l'exercice</b>	363 625	407 848
	Comptes des notaires associés		
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>TOTAL ( I )</b>	<b>366 925</b>	<b>410 848</b>
PROVISIONS	Provisions pour risques et charges		
	<b>TOTAL ( II )</b>		
DETTES ( I )	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	534 221	572 470
	Emprunts auprès des associés		
	Emprunts et dettes financières	17 816	18 160
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 612	8 642
	Dettes fiscales et sociales	170 418	246 257
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Dettes notaires en concours	89 530	52 581
	Autres dettes	13 393	9 078
	<b>TOTAL ( III )</b>	<b>835 990</b>	<b>907 187</b>
COMPTES DE REGUL.	Produits constatés d'avance		
	<b>TOTAL ( IV )</b>		
	Ecart de conversion passif ( V )		
	<b>TOTAL PASSIF ( I + II + III + IV + V )</b>	<b>1 202 915</b>	<b>1 318 034</b>

# Règles et Méthodes Comptables

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 318 034 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 1 302 166 euros** et un total **charges de 938 540 euros**, dégageant ainsi un **résultat de 363 625 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.  
Il a une durée de **12 mois**.

Les notes ou tableaux ci après font partie intégrante des comptes annuels.

## Règles générales

Les états financiers ont été établis en conformité avec :

- le Code de Commerce notamment ses articles L123-12 à L123-15 ;
- la loi n° 83 353 du 30 avril 1983 ;
- le décret n° 83 1020 du 29 novembre 1983 ;
- le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables relatif au Plan Comptable Général.
- Le règlement de l'ANC n° 2018-01 relatif au plan comptable général (PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation ;
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre ;
- indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

## Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

## Changement de méthode de présentation

Aucun changement dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

# Règles et Méthodes Comptables

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

## Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

## Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

## Règles et Méthodes Comptables

### Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### > Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Evènements post-clôture

Pas d'évènement post-clôture

# Immobilisations

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
	Augmentations Réévaluations	Acquisitions	Diminutions Virt p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations Réévaluations	Acquisitions	Diminutions Virt p.à p.	Cessions	
	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	407 000					407 000
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>407 000</b>					<b>407 000</b>

CORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations Réévaluations	Acquisitions	Diminutions Virt p.à p.	Cessions	
	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	53 872					53 872
	Matériel de transport			12 201			
	Matériel de bureau, mobilier	67 473					79 674
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>121 345</b>		<b>12 201</b>			<b>133 546</b>

FINANCIERES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
			Augmentations Réévaluations	Acquisitions	Diminutions Virt p.à p.	Cessions	
	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	9 600					9 600
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>9 600</b>					<b>9 600</b>

	<b>TOTAL</b>	<b>537 945</b>		<b>12 201</b>			<b>550 146</b>
--	--------------	----------------	--	---------------	--	--	----------------

## Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers	5 387	5 387		10 774
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	11 517	14 605		26 121
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>16 904</b>	<b>19 992</b>		<b>36 896</b>
<b>TOTAL</b>	<b>16 904</b>	<b>19 992</b>		<b>36 896</b>

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>							
Frais d'acquisition de titres de participation							
<b>TOTAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>							

## Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	9 600		9 600
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	21 585	21 585	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 423	1 423	
	Impôts sur les bénéfices	15 024	15 024	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 286	1 286	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	3 819	3 819	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	2 384	2 384	
Charges constatées d'avances	5 487	5 487		
	<b>TOTAL DES CREANCES</b>	<b>60 608</b>	<b>51 008</b>	<b>9 600</b>
(1)	Prêts accordés en cours d'exercice			
(1)	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	534 221	38 859	157 926	337 436
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	453	453		
	Emprunts et dettes financières divers (1)(2)	10 612	10 612		
	Fournisseurs et comptes rattachés	33 108	33 108		
	Personnel et comptes rattachés	67 236	67 236		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	66 746	66 746		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	5 217	5 217		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	17 363	17 363		
	Autres dettes	3 225 767	3 225 767		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance					
	<b>TOTAL DES DETTES</b>	<b>3 960 723</b>	<b>3 465 361</b>	<b>157 926</b>	<b>337 436</b>
(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(1)	Emprunts remboursés en cours d'exercice	38 229			
(2)	Emprunts dettes associés (personnes physiques)	17 363			

## Capital social

	31/12/2023	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	3 000,00	1,0000	3 000,00
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	3 000,00	1,0000	3 000,00

## Fonds Commercial

31/12/2023	Observations
------------	--------------

Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	407 000	FONDS DE COMMERCE ETUDE ME PERRIN
<b>TOTAL</b>	<b>407 000</b>	

Lorsque la valeur d'utilité d'un fonds de commerce est inférieure à sa valeur nette comptable, il fait l'objet d'une dépréciation.

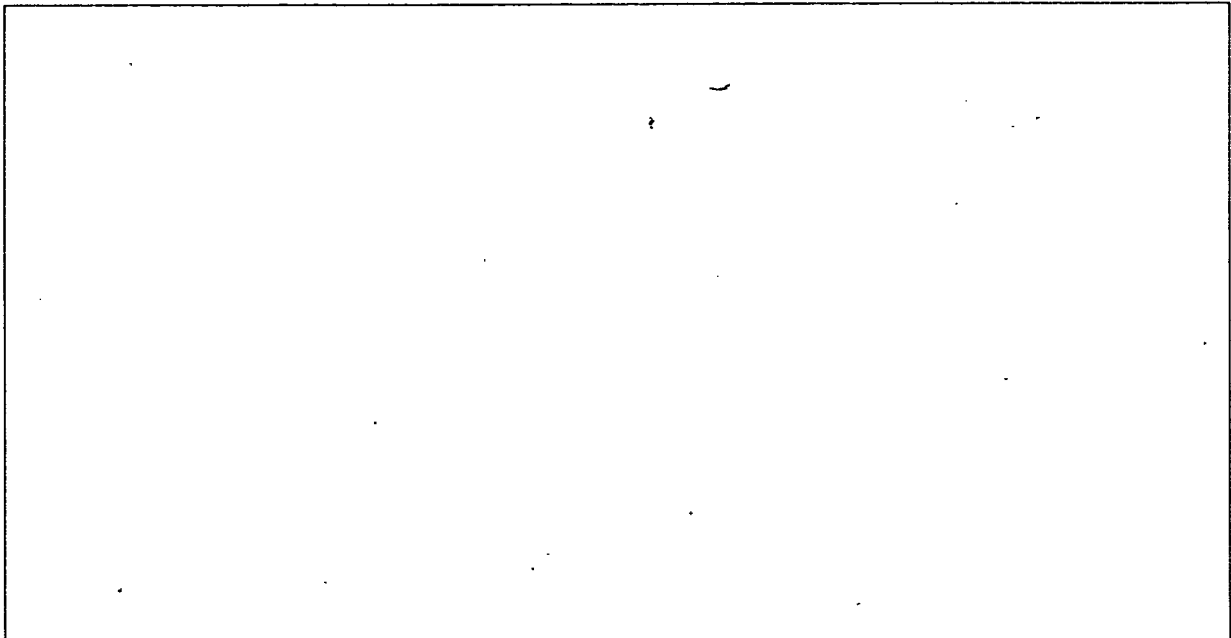
## Charges à payer (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	277	297	(20)	-6,68
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 752		4 752	
Dettes fiscales et sociales	37 784	17 268	20 516	118,8
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	13 393	9 078	4 315	47,53
<b>TOTAL</b>	<b>56 206</b>	<b>26 643</b>	<b>29 563</b>	<b>110,9</b>

--

## Produits à recevoir (avec détail)

	31/12/2023	31/12/2022	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	11 905		-11,905	
Autres créances	5 135	3 706	1 430	38,58
<b>TOTAL</b>	<b>17 040</b>	<b>3 706</b>	<b>13 335</b>	<b>359,8</b>



## Charges et Produits constatés d'avance

	31/12/2023	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		5 487	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
<b>TOTAL</b>		<b>5 487</b>	

**2KLP NOTAIRES**  
**Société par actions simplifiée**  
**au capital de 3 000 euros**  
**Siège social : 2 Boulevard Gambetta, 84500 BOLLENE**  
**904 238 979 RCS AVIGNON**

**RAPPORT DU PRESIDENT**  
**À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 15 janvier 2024**

**Exercice clos le 31 décembre 2023**

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de l'activité de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, des résultats de cette activité et des perspectives d'avenir et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de cet exercice,

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

**ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ**

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Nous n'avons pas d'éléments particuliers à évoquer à ce sujet.

Evènements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Nous n'avons pas d'éléments particuliers à évoquer à ce sujet.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

A ce jour, nous ne pouvons pas savoir si le niveau d'activité sera à la hauteur de 2023.

**RÉSULTATS – AFFECTATION**

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1 264 504 euros.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 26 006 euros.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 0 euros.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 242 145 euros.

Le montant des impôts et taxes s'élève à 4368 euros.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 347 673 euros.

Le montant des charges sociales s'élève à 202 994 euros.

L'effectif salarié moyen à la clôture de l'exercice s'élève à 6 personnes.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 19 992 euros.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 817 511 euros.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 472 999 euros.

Compte tenu d'un résultat financier de 6 545 euros, le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à 479 543 euros.

Le résultat exceptionnel pour l'exercice écoulé s'établit à – 956 euros.

L'impôt sur les sociétés de l'exercice s'élève à 114 980 euros.

Le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 se solde ainsi par un bénéfice de 363 625,28 euros.

Proposition d'affectation du résultat

4

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 363.625,28 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2023 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	363.625,28 euros
A la réserve	93.625,28 euros
Solde	270.000,00 euros
A titre de dividendes	270.000,00 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 96.925,28 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 270.000,00 euros.

Le dividende serait mis en paiement au siège social le 30 septembre 2024 au plus tard.

Nous vous informons que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt, - soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

#### Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'une distribution de dividende a été effectuée en 2023 (sur le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2022).

#### Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

### **CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES**

Nous allons vous donner lecture du rapport spécial de votre Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce.

### **ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ**

#### Renouvellement du mandat du Président de la Société

Notre mandat de Président venant à expiration à l'issue de la présente consultation, nous vous proposons de le renouveler pour une nouvelle période d'un exercice prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés à tenir dans l'année 2025 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

#### Rémunération du Président

Nous vous proposons de statuer sur la rémunération du Président.

Renouvellement du mandat des Directrices Générales

Le mandat de Directrice Générale de Madame Karine DUPRÉ et de Madame Karine VERBASCO venant à expiration à l'issue de la présente consultation, nous vous proposons de le renouveler pour une nouvelle période d'un exercice prenant fin à l'issue de la consultation annuelle de la collectivité des associés à tenir dans l'année 2025 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Rémunération des Directrices Générales

Nous vous proposons de statuer sur la rémunération des Directrices Générales.

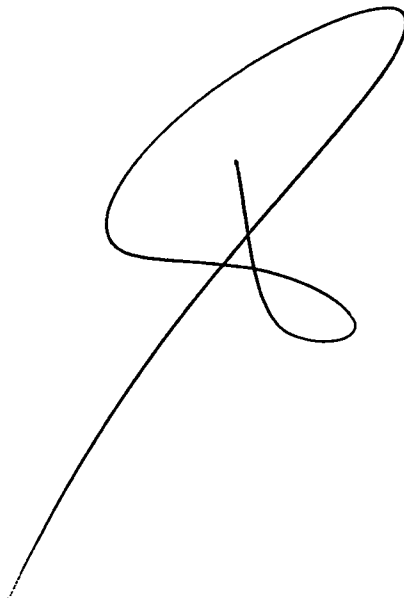
En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer,

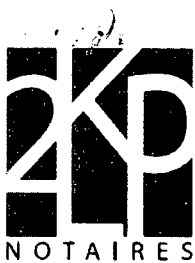
Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote,

Fait à BOLLENE

Le 15 janvier 2023

Lionel PERRIN  
Président

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a long vertical stroke on the left and a large, looped flourish on the right.



LIONEL PERRIN  
KARINE SEGURA-DUPRÉ  
KARINE CAVAILLÈS-VERBASCO  
NOTAIRES

GREFFE DU  
TRIBUNAL DE COMMERCE

25 NOV. 2024

**ARRIVÉE**

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE  
D'AVIGNON

2 Boulevard Limbert

84000 AVIGNON

Bollène, le 19 novembre 2024

Madame, Monsieur Le Greffier en Chef,

En prolongement de votre courrier en date du 19 octobre 2024 reçu le 21 octobre 2024, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les éléments réclamés et notamment une déclaration de confidentialité des comptes annuels ainsi qu'un chèque d'un montant de 47.09 €.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur Le Greffier en Chef, à l'assurance de mes sentiments dévoués.

Maître Lionel PERRIN